

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023/176

TARIFS MUNICIPAUX 2024

Nbre de conseillers en exercice : 29

Nbre de présents : 21

Nbre de pouvoirs : 7

Nbre de votants : 28

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT DECEMBRE, A DIX NEUF HEURES, se sont réunis à la Mairie, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le quatorze décembre deux mille vingt trois, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Eric JUBERT, Maire

ETAIENT PRESENTS

MM, LAMY, BORDES, LHOSTE, FRICHOT, GOUSSARD, BILLARD, Adjoint

MM, MOUTET, HUBERT-DIGER, JEANNE, FRICHOT, GOURGUECHON, HESLOUIN, COCHELIN, DIETRICH, GUERIN, DURAND, DUFER, GILLET, RABAULT, PERRAULT

ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Jean-Philippe GIRAUD qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HUBERT-DIGER

Madame Marie-Christine NORMAND qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel LAMY

Monsieur Jean-Christophe DOUSSET qui donne pouvoir à Monsieur Eric JUBERT

Madame Christine CHERDEL qui donne pouvoir à Madame Danielle BORDES

Monsieur Stéphane GOUIN qui donne pouvoir à Monsieur Guy MOUTET

Madame Stéphanie MARTIN qui donne pouvoir à Madame Dominique FRICHOT

Madame Aurélie POISSON qui donne pouvoir à Monsieur Pascal LHOSTE

ABSENTS

Madame Suzie PETIT

PARTICIPENT A LA REUNION

Madame Sophie TOUDY-CLEMENT, Directrice Générale des services

Monsieur Damien ZEPHIRIN, Responsable Pôle Education et Culture

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 00 et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gilles PERRAULT est nommé Secrétaire de séance, fonction qu'il accepte.

*
* *

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2223-1,

La commission Finances s'est réunie le 30 novembre 2023 et propose les tarifs suivants pour 2024 :

Espace culturel Grégory Lemarchal

	2024		
	Semaine (journée)	Week-end (vendredi au dimanche)	Journée dans le Week-end
Associations bonnevalaises (à partir de la 3 ^{ème} manifestation annuelle)	200,00 €	300,00 €	
Associations hors commune	500,00 €	700,00 €	500,00 €
Associations de la Communauté de Communes	300,00 €	450,00 €	-
Privés ou professionnels Bonnevalais	500,00 €	700,00 €	500,00 €
Privés ou professions hors commune	600,00 €	1 200,00 €	600,00 €
Vin d'honneur associations Bonnevalaises	100,00 €	150,00 €	-
Vin d'honneur associations hors commune	200,00 €	500,00 €	-
Vin d'honneur privé, professionnels Bonnevalais	250,00 €	400,00 €	-
Vin d'honneur privé, professionnels hors commune	400,00 €	400,00 €	-
Forfait Chauffage (du 15 octobre au 15 avril)	50,00 € la ½ journée – 100 la journée y compris la journée dans le week-end et 150€ le week-end		
Remise en état de la Salle des fêtes	150,00 €		
Location Hall	150,00 €		
Caution Salle des Fêtes	1 000,00 €		

Salle Ave Maria

Gratuit (pas de cuisine)

Salle Saint-Michel

	Tarifs 2024
Caution	1 000,00 €
Privé et associations extérieure (sauf exposition) / jour	200,00 €
Bonnevalais / jour	50,00 €
Forfait chauffage / jour (du 15 octobre au 15 avril)	50,00 €

Salle de réunion du Carrefour des Sports

- location : 80 euros

- forfait chauffage (du 15 octobre au 15 avril) : 30 euros

- caution : 200 euros

Gratuité de deux locations hors chauffage pour les associations bonnevalaises

CUISINE DU MONDE

	Tarifs 2024
Cuisinier(e)s	13,00 €
Invités	15,00 €

Lors du repas de Noël, gratuité pour les cuisiniers de l'année

Gratuité pour les cuisiniers du jour.

MATERIEL SERVICES TECHNIQUES

Caution pour prêt de stand : 250,00 € /unité

INTERVENTIONS SERVICES TECHNIQUES

	Tarifs 2024
Surbaissement ou bateaux comprenant la main d'œuvre et le bitume Gratuit pour les handicapés	250,00 €/ ml
Main d'œuvre des services techniques communaux	37,00 €/ heure
Camion avec chauffeur	160,00 €/ heure
Chauffeur de car (sans car)	37,00 €/ heure
Mini pelle avec chauffeur obligatoire	100,00 €/ heure

DROITS DE VOIRIE

	Tarifs 2024
Terrasse	28,00 € le m ² / an
Terrasse couverte	55,00 € le m ² / an
Palissade, échafaudage	12,00 € le ml / semaine
Dépôt de matériaux (échelle, matériel, sable, benne, etc...)	12,00 € le ml / semaine

EAU PLUVIALE

	Tarifs 2024
Raccordement de base	2 200,00 € TTC
Au-delà de 10 mètres	200,00 € / m

ASSAINISSEMENT

	Tarifs 2024
Bonneval	
Abonnement	5,00 € HT / semestre
Consommation	2,20 € HT / m ³
Consommation Océanide – piscine communautaire	0,60 € HT / m ³
Aqualter	
Abonnement	Selon révision
Consommation	Selon révision
Double taxe pour non-raccordement, à la charge du propriétaire	4,40 € HT / m ³
Forfait raccordement logement individuel	2 200,00 € TTC
Au-delà de 10 mètres	200,00 € / m
Pompe de relevage	4 000,00 € HT

CONCESSIONS CIMETIERE

	Tarifs 2024
Concession - Perpétuelle	3 700,00 €
Concession - 50 ans	970,00 €
Concession - 30 ans	340,00 €
Concession - 15 ans	240,00 €
Colombarium – 15 ans	540,00 €
Colombarium – 30 ans	850,00 €
Colombarium – 50 ans	1 500,00 €
Cavurnes 80*60 – perpétuelle	1 850,00 €
Cavurnes 80*60 – 15 ans	130,00 €
Cavurnes 80*60 – 30 ans	180,00 €
Cavurnes 80*60 – 50 ans	500,00 €
Vacations funéraires	25,00 €

Recettes : 2/3 budget commune 1/3 budget CCAS

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

GRATUITE

MARCHE ET FOIRE

Foire

Espace utilisé en M/Linéaire	Tarifs 2024 Prix/Journée/Espace utilisé
2M/Linéaire	7,00 €
3M/Linéaire	7,50 €
4M/Linéaire	8,00 €
5M/Linéaire	8,50 €
6M/Linéaire	9,00 €
7M/Linéaire	9,50 €
8M/Linéaire	10,00 €
9M/Linéaire	10,50 €
10M/Linéaire	11,00 €
11M/Linéaire	11,50 €
12M/Linéaire	12,00 €
13M/Linéaire	12,50 €
14M/Linéaire	13,00 €
15M/Linéaire	13,50 €
16M/Linéaire	14,00 €
17M/Linéaire	14,50 €
Mètre Linéaire Supplémentaire	4,00 €

Marché du lundi matin

Espace utilisé en Mètre/Linéaire	Tarifs pour 2024 *Prix/journée/espace utilisé	Tarifs pour 2024 Prix/mensuel/espace utilisé	Tarifs pour 2024 Prix/Trimestre/espace utilisé
2M/Linéaire	5,00 €	5,50 €	4,50 €
3M/Linéaire	5,50 €	6,00 €	5,00 €
4M/Linéaire	6,00 €	6,50 €	5,50 €
5M/Linéaire	6,50 €	7,00 €	6,00 €
6M/Linéaire	7,00 €	7,50 €	6,50 €
7M/Linéaire	7,50 €	8,00 €	7,00 €
8M/Linéaire	8,00 €	8,50 €	7,50 €
9M/Linéaire	8,50 €	9,00 €	8,00 €
10M/Linéaire	9,00 €	9,50 €	8,50 €
11M/Linéaire	9,50 €	10,00 €	9,00 €
12M/Linéaire	10,00 €	10,50 €	9,50 €
13M/Linéaire	10,50 €	11,00 €	10,00 €
14M/Linéaire	11,00 €	11,50 €	10,50 €
15M/Linéaire	11,50 €	12,00 €	11,00 €
16M/Linéaire	12,00 €	12,50 €	11,50 €
17M/Linéaire	12,50 €	13,00 €	12,00 €
Mètre linéaire supplémentaire	2,00 €	5,50 €	2,00 €

Marché du samedi matin

Espace utilisé en Mètre/Linéaire	Tarifs 2024
	*Prix/Trimestre/espace utilisé
2M/Linéaire	2,50 €
3M/Linéaire	2,50 €
4M/Linéaire	3,00 €
5M/Linéaire	3,00 €
6M/Linéaire	3,50 €
7M/Linéaire	4,00 €
8M/Linéaire	4,00 €
9M/Linéaire	4,00 €
10M/Linéaire	4,50 €
11M/Linéaire	4,50 €
12M/Linéaire	5,00 €
13M/Linéaire	5,00 €
14M/Linéaire	5,00 €
15M/Linéaire	5,50 €
16M/Linéaire	5,50 €
17M/Linéaire	6,00 €
Mètre linéaire supplémentaire	1,00 €

* le prix à la journée pour le marché du lundi n'est applicable que pour les camelots occasionnels

* le prix trimestriel du samedi n'est applicable qu'aux camelots habituels

Monsieur Joël BILLARD met au vote ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de fixer tels que présentés les tarifs municipaux pour l'année 2024.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Éric JUBERT

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication ou peut être saisi sur l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>

